

Questions orales

● (1420)

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, certaines propositions relatives à la rémunération, comme celles qui ont été présentées au sujet du traitement des enseignants de Toronto et des employés de l'industrie des pâtes et papiers, ont été soumises à la Commission de lutte contre l'inflation à la demande, en certains cas, d'une ou des deux parties en cause, et il est très à propos que les cas soumis d'urgence à la Commission soient réglés par celle-ci. Je pense que, en ce sens, la déclaration de M. Pepin était tout à fait juste. Ces groupes peuvent s'estimer malchanceux d'avoir été les premiers à avoir fait l'objet de telles décisions, mais il est bien vrai que les choses se sont passées ainsi et que les gouvernements provinciaux à l'instar du grand public ont exercé de fortes pressions pour que cette question soit tirée au clair au plus tôt.

L'OPINION DU MINISTRE DE LA JUSTICE QUANT AUX PROPOS DU PRÉSIDENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Justice. Comme M. Pepin a indiqué que la Commission ne faisait pas que rendre une décision hâtive relative à un cas qui lui a été présenté avant d'autres, mais qu'elle rendait une décision sans doute plus définitive que celles qui seront rendues ultérieurement, j'aimerais demander au ministre de la Justice s'il pense qu'une telle attitude est acceptable dans l'application de la loi canadienne, qui a toujours stipulé que des situations similaires devaient être traitées de la même façon?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, cela respecte, je crois, la loi adoptée hier par le Parlement.

M. Baker (Grenville-Carleton): C'est faux.

M. Baldwin: Elle n'a pas encore été adoptée.

Des voix: Oh, oh!

LES PROPOS DE M. BIDDEL QUANT À LA MODIFICATION DES RÉGLEMENTS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Je voudrais poser au ministre des Finances une dernière question supplémentaire. Comme M. Jack Biddel, membre de la Commission de lutte contre l'inflation, a laissé entendre à la même réunion à Toronto hier que, selon ses propres termes, il y aura des changements radicaux apportés aux règlements ou à la loi, on ne sait trop, et comme il aurait dit qu'une disposition pourrait permettre aux petites entreprises de se montrer plus dures à l'égard des travailleurs, je voudrais demander au ministre si M. Biddel énonçait la politique du gouvernement et si tel est le cas, quand pouvons-nous compter que les nouvelles modifications, auxquelles il a fait allusion, seront apportées?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Le projet de loi est très précis sous ce rapport. Dans des circonstances très précises seulement dont fait mention le bill, après l'avoir renvoyé tout d'abord à la Commission de lutte contre l'inflation qui l'examinerait et ferait rapport au cabinet, de nouvelles additions pourraient être apportées à la liste des catégories de firmes en question. Dans ce sens-là, la loi ne prévoit pas que les entreprises peuvent

[M. Broadbent.]

volontairement renoncer au programme et il ne s'agit donc pas d'une politique gouvernementale.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

ON DEMANDE LA TENUE D'UNE ENQUÊTE POUR S'ASSURER QUE LA MAFIA N'EXERCE AUCUNE EMPRISE SUR LES JUGES

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, je désire poser une question au solliciteur général.

A la suite de la décision de M. le juge Bronsard de la Cour d'appel favorisant Vic Cotroni en le libérant de l'obligation de témoigner devant la CECO, comme tous les autres mafiosi, ce qui met en danger le bon travail de la CECO, le ministre peut-il faire une enquête sérieuse dans notre système judiciaire afin de s'assurer que la mafia n'ait pas étendu ses tentacules jusque dans la magistrature?

[Traduction]

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, cela est inutile. La Commission royale d'enquête au Québec poursuit ses délibérations et nous collaborons avec elle.

* * *

[Français]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

ON DEMANDE UN RAPPORT SUR LES PRÉSUMÉES FUITES DONT LA PRESSE S'EST EMPARÉE

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable solliciteur général.

Dans le domaine des enquêtes, est-ce que le ministre est en mesure de dire à la Chambre s'il a terminé son enquête sur la GRC, qui a été avisée à l'avance d'aller au bureau de l'honorable ministre d'État, député de Langelier? Le ministre a-t-il reçu des résultats de cette enquête, savoir si réellement il y a eu fuite de la GRC, à la presse ou à Radio-Canada?

[Traduction]

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, la Gendarmerie royale du Canada continue de suivre des pistes à ce sujet.

* * *

LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

LES CONSIGNES DONNÉES À L'ORGANISME PAR LE GOUVERNEMENT—DEMANDE DE PRÉCISIONS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je reviens à la question que le chef de l'opposition a posée et à la réponse évasive du ministre des Finances. Le ministre pourrait-il dire si le gouvernement a remis à M. Pepin et à sa commission une ébauche des directives lui donnant une idée de la manière dont le gouvernement conçoit les choses? J'aimerais poser une question supplémentaire quand il m'aura répondu.